



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 11 Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre le cinq février, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO, adjoint.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Patricia MONTAGNIER, Cindy FOUR, Héroïse FERRIER ;

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Patricia LACHAMP
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO
Mr Anthony BOURBONNAUX à Cédric DAUDUIT
Mme Stéphanie YVERNAULT à Céline DESSIMOND
M. Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN
Mme Elisabeth BRUSSAT à Christian ROBIN

Absents : Rémi CHABANAT, Richard PONCEPT

DELIBERATION

**FEDER : Rénovation thermique du groupe scolaire
N°2024/02/08**

Finances locales : Subventions

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation thermique du groupe scolaire.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le groupe scolaire représente une forte dépense en énergie ;

Madame le Maire expose au conseil municipal que la Région autorité de gestion des Fonds Européens de Développement Economique Régional (FEDER) souhaite poursuivre les efforts en soutenant la rénovation thermique des bâtiments du secteur résidentiel social et privé et les mesures d'efficacité d'énergétique dans la rénovation et la construction des bâtiments tertiaires.

A ce titre la Commune d'Orléat peut déposer une demande de subvention dans le cadre du FEDER, qui fixe les dépenses éligibles dans la cadre de la rénovation énergétique selon un coût forfaitaire de 469€HT/m² SRT ou SHON rénovée.

Madame le Maire expose que le projet de rénovation, le montant des travaux s'élève à 887 270 € HT pour une surface rénovée de 965 m².

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Financements publics

Etat	DETR	150 000	
Région	Contrat Région	100 000	
FEDER		452 585	
Auto-financement			
Fonds propres		184 685	
Total HT		887 270	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Avril 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : Décembre 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 887 270€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Madame le Maire à déposer le dossier au titre du FEDER

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 05 février 2024

Pour le Maire
empêché

Laurent DOLCEMASCOLO
1^{ER} Adjoint

